Le Socialiste

44e année - Rs 5.00 - No 108637 Lundi 16 Novembre 2026 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant



L'atelier de lancement prépare le premier rapport national sur le protocole de Nagoya

Page 3



Le Tribunal du revenu de Maurice et le Tribunal d'appel du revenu du Lesotho renforcent leur coopération institutionnelle

Page 4



Préserver le patrimoine de la lutte contre les incendies : un musée des incendies pour raconter l'histoire du courage de Maurice

Page 4



Le gouvernement accélère la croissance de l'économie bleue et de l'agriculture locale

Page 4

Trente détenus recevront des certificats après une formation à l'entrepreneuriat à la prison de Petit Verger

Page 4

FOOTBALL



Rogers livre, Kane le règle à Wembley

Page 8



Première défaite des Bleus de Zidane contre l'Italie

Le pape Léon XIV critique une science réservée aux "millionnaires en quête d'immortalité"



Le progrès de la science ne doit pas être considéré comme "un privilège réservé aux millionnaires en quête d'immortalité", quand des "peuples entiers" vivent dans la misère, a déclaré vendredi 13 novembre le pape, au premier jour de sa visite à Chiclayo, dans le nord du Pérou, où il a été évêque.

"Un progrès indifférent à la justice et à la dignité des travailleurs devient un mécanisme d'oppression et d'exclusion", a déclaré Léon XIV devant un auditoire d'étudiants, soulignant que le progrès scientifique ne devait pas devenir un privilège des plus riches.

Après l'Uruguay et l'Argentine, le premier pape américain de l'histoire, est arrivé mercredi au Pérou, pays dont il détient également la nationalité et où il a vécu pendant près de vingt ans. La dernière visite en date d'un pape au Pérou remonte à 2018, avec François.

Le pape a retrouvé son ancien diocèse
Le pape Léon XIV a retrouvé son ancien diocèse de Chiclayo, dans le nord désertique du Pérou, où des centaines de milliers de fidèles l'ont accueilli avec une grande ferveur malgré une chaleur écrasante.

Le souverain pontife de 71 ans, opéré en octobre d'un cancer du poumon, a assuré lors d'une messe géante célébrée en bordure du Pacifique être en train de "surmonter" ses problèmes de santé, au huitième jour d'une intense tournée en Amérique du Sud.

"Je vous remercie pour votre affection, votre soutien et vos prières, en particulier pour ma santé, en ces moments d'épreuve que, grâce à l'aide de Dieu, je suis en train de surmonter", a-t-il déclaré lors de son homélie dans les pampas de Pimentel, une vaste étendue aride située à environ 13 km de Chiclayo.

"Quelle joie de revenir à Chiclayo!", s'est-il exclamé, semblant insensible à la forte chaleur sous ses lourds vêtements liturgiques.

Selon le Vatican, environ un million de personnes se sont massées sur le trajet de la papamobile à l'arrivée du pape à Chiclayo, et quelque 500.000 ont assisté à la messe.

Le Socialiste
Un Quotidien d'information, libre et indépendant
Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah
Administration: 2ème étage, Cubic Court,
30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel/Fax: 208 8003
E-mail: lapresselibereesocialiste@yahoo.fr
Website: Lesocialiste.info
Facebook: Lesocialiste.info

En Inde, le grand bond en avant des "tuk-tuk" électriques

Un engin toutes les 90 secondes. Dans le vacarme assourdissant des outils et des robots, l'usine Mahindra de Hyderabad, dans le nord de l'Inde, crache à un rythme d'enfer ses tricycles électriques - les fameux "rickshaws" - qui inondent les routes du pays.

Unique par sa capacité à se faufiler au milieu des embouteillages dantesques qui paralysent les villes du pays le plus peuplé de la planète, celui que l'on appelle aussi le "tuk-tuk" est resté incontournable, même à l'heure de la révolution des énergies "vertes". Il en est même devenu le fer de lance.

En septembre, un engin sur deux vendu sur le sol indien était propulsé par un moteur électrique, contre 8,5% des voitures et 11,6% des deux-roues.

Comme le confirment les statistiques de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Inde reste plus que jamais, et de très loin, le premier marché mondial pour ce type de petits véhicules.

"Notre entreprise a multiplié par six ses parts sur ce marché ces cinq dernières années", s'enthousiasme la patronne de Mahindra Mobility, Suman Mishra.

Elle précise que la ruée sur les tuk-tuk électriques s'est accélérée depuis deux ans grâce aux incitations financières du gouvernement, qui ont amélioré la qualité des engins et la rentabilité de leur exploitation.

Les premiers "E-rickshaws" sont apparus dans les rues polluées de New Delhi il y a plus de dix ans.

La plupart étaient alors le fruit du bricolage ingénieux de mécaniciens de rue, qui s'efforçaient d'adapter un moteur et une batterie fabriquées en Chine sur une structure d'engin à pédales.

Mais la forte demande aidant, le secteur s'est rapidement industrialisé, pour tomber entre les mains de grands constructeurs.

- "Facture en baisse" -

L'arrivée des tuk-tuk électriques a changé l'image et surtout le niveau sonore des mégapoles indiennes.

Plus qu'un acte de foi écologiste, la conversion de nombre de leurs conducteurs répond à des considérations très sonnantes et trébuchantes. L'engin est bien moins cher à l'utilisation quotidienne que son équivalent à essence.

"La différence me tombe directement dans la poche", se réjouit Afroz Alam, 31 ans, qui en a acquis un plus tôt cette année pour sillonner les rues de Hyderabad.

Les centaines de roupies qu'il épargne chaque jour en rechargeant des batteries plutôt que de remplir un réservoir compensent largement le surcoût de l'engin à l'achat : "Le prix semble élevé, mais on gagne sur ce que l'on payait avant en carburant".

Le centre de réflexion indien CEEW a estimé l'an dernier que le tricycle à moteur revenait deux fois plus cher au kilomètre que l'électrique.

"Ces engins, qui tournent toute la journée, permettent d'épargner rapidement sur la facture de carburant", confirme Bidisha Bhattacharya, de la Fondation Chintan pour la recherche basée à New Delhi.

À l'heure de la hausse mondiale des prix du pétrole causée par la guerre au Moyen-Orient, l'électrisation de la flotte de rickshaws a été accueillie avec satisfaction par les autorités indiennes, prêtes à tout pour réduire la facture de leurs importations.

Le centre de réflexion Ember a rapporté que l'Inde consommait désormais moins de carburant par habitant pour ses transports que la Chine en 2012 au même niveau de revenu, grâce à la baisse des prix de l'énergie solaire et des batteries.

"Dans cette course à la réduction des importations de pétrole, l'Inde fait la course en tête", a-t-il résumé.

Le formidable essor du tuk-tuk électrique reste toutefois très inégal géographiquement.

Éclatant à Lucknow (nord), il est modeste dans la mégapole de Bombay (ouest). "Il n'y a pas de parking", explique la patronne de Mahindra : "Les tuk-tuk à essence se garent le long de la route mais comment faire pour ceux que l'on doit recharger ?"

L'approvisionnement en batteries constitue un autre défi. L'an dernier, les restrictions imposées par la Chine à ses exportations d'aimants à base de terres rares, essentiels aux moteurs électriques, ont contraint des fabricants indiens à interrompre leur production.

Pour briser cette dépendance, le gouvernement indien a largement ouvert son porte-monnaie.

"Deux acteurs locaux sont tout près de commercialiser leurs cellules (pour batteries) en Inde", se réjouit Suman Mishra, "il faut être patient".

Reste désormais à savoir si l'électrisation réussie des rickshaws est transposable aux voitures particulières et, au-delà, aux poids-lourds, principaux consommateurs de pétrole et pollueurs du pays.

Pour Bidisha Bhattacharya, la réponse passe peut-être par les flottes commerciales.

Si l'infrastructure requise pour recharger les taxis ou véhicules commerciaux se met en place, note-t-elle, elle pourrait convaincre les propriétaires de véhicules particuliers de passer à leur tour à l'électrique.

Pour les premiers convertis à l'E-rickshaw, le bénéfice ne fait aucun doute.

"Ils (les chauffeurs de véhicules à essence) continuent à dire que les batteries ne sont pas fiables. Je leur dis +essayez-en un une journée+", plaide Mohammad Ali, 26 ans, au guidon de son tricycle "vert". "Ils ne se doutent pas de ce qu'ils vont économiser..."

Pourquoi travailler devant un écran fatigue autant ?

À première vue, travailler devant un écran peut être assez reposant. Mais au fil des heures, les yeux peuvent piquer, le dos peut se raidir, la concentration baisse et la fatigue s'installe.

Comme nous l'explique Laurent Kerangueven, ergonome et expert d'assistance conseil à l'INRS, ce n'est pas l'écran en lui-même qui pose problème, mais

la durée et les conditions de son utilisation. Un travail prolongé sur écran, dans des conditions inadaptées, peut entraîner une fatigue visuelle, des troubles musculosquelettiques, du stress et favoriser la survenue d'effets sur la santé liés aux postures sédentaires.

Les yeux travaillent en permanence

Lire un texte, comparer des données ou passer d'une fenêtre à une autre sollicite la vision de manière prolongée. Ces activités nécessitent des ajustements permanents de la mise au point. Et la consultation prolongée de l'écran peut s'accompagner d'une diminution du clignement des paupières, qui favorisent la sécheresse oculaire.

« Et lorsque les tâches sur écran se prolongent, cela peut provoquer une fatigue visuelle qui se manifeste notamment par des picotements, une sensation de lourdeur des globes oculaires, une vision floue temporaire ou encore des maux de tête », explique Laurent

L'atelier de lancement prépare le premier rapport national sur le protocole de Nagoya

Un atelier de lancement pour la préparation du premier rapport national sur le Protocole de Nagoya sur l'accès aux matériels génétiques et le partage des avantages, a été lancé par le ministre de l'Agro-industrie, de la sécurité alimentaire, de l'économie bleue et de la pêche, Dr Arvin Boolell, à Plaine Magnien.



Cet atelier, appuyé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, marquera une étape importante vers le renforcement de la mise en œuvre par Maurice du Protocole de Nagoya et la promotion du partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Dans son allocution, le ministre Boolell a souligné le statut de Maurice en tant que plus grand État côtier d'Afrique, soulignant que le pays doit envoyer un message clair et décisif concernant la protection de ses ressources souveraines.

Il a noté que les Nations qui ne disposent pas de protections juridiques solides sont depuis longtemps vulnérables à l'exploitation, soulignant ainsi l'importance d'un cadre législatif complet à travers le rapport national, pour sauvegarder la biodiversité terrestre et marine unique de Maurice.

« Puisque Maurice a déjà adhéré au Protocole de Nagoya, nous devons maintenant nous assurer que le pays a le pouvoir de domestiquer ce précieux protocole », a-t-il déclaré, soulignant que Maurice doit agir maintenant pour sauvegarder sa richesse écologique unique pour les générations actuelles et futures.

En outre, le Dr Boolell a souligné la responsabilité vitale des chercheurs dans la gestion de l'accès au matériel génétique terrestre et marin de la Nation. Décrivant ces ressources comme une abondance inexploitée de richesses nationales, le ministre a exhorté les scientifiques à s'assurer que leurs recherches produisent des résultats tangibles qui soutiennent le développement national et la conservation.

En outre, il a rappelé que le gouvernement sollicitait activement des contributions et des données pertinentes auprès des scientifiques locaux dans le cadre du premier rapport national afin de s'assurer que la législation à venir soit à la fois efficace et complète.

Également présent à cette occasion, le ministre adjoint de l'Agro-industrie, de la sécurité alimentaire, de l'économie bleue et de la pêche, M. Gilles Fabrice David, a déclaré que la mise en œuvre du Protocole doit être une mission nationale collective visant à protéger l'environnement tout en libérant une valeur scientifique, technologique et financière du patrimoine naturel de Maurice.

Préserver le patrimoine de la lutte contre les incendies : un musée des incendies pour raconter l'histoire du courage de Maurice

Bien avant les appareils modernes de lutte contre l'incendie, les outils de sauvetage de pointe et les systèmes de communication sophistiqués dont ils disposent les pompiers utilisaient des équipements plus simples, des méthodes traditionnelles et, surtout, du courage.

Certains de ces équipements peuvent maintenant paraître anciens ou obsolètes. Pourtant, derrière chaque pompe, échelle, appareil respiratoire, uniforme ou autopompe se cache une histoire — une histoire d'urgences vécues, de vies protégées et de générations de pompiers qui ont répondu à l'appel lorsque d'autres avaient besoin d'aide.

C'est cette histoire que le Service d'incendie et de sauvetage de Maurice (MFRS) cherche à préserver par le biais d'un musée d'incendie et de sauvetage à la caserne de pompiers de New Goodlands.

Le musée réunirait des équipements historiques de lutte contre les incendies et de sauvetage, des photographies, des documents, des uniformes, des médailles, des véhicules et d'autres artéfacts qui reflètent l'évolution du Service. Plus qu'une collection d'objets anciens, elle offrirait aux visiteurs l'occasion de découvrir comment les opérations de lutte contre l'incendie et de sauvetage à Maurice ont évolué au fil des ans.

Un visiteur pourrait, par exemple, voir l'équipement autrefois utilisé par les pompiers pour faire face aux urgences et suivre son évolution vers les outils modernes utilisés aujourd'hui. Des pompes, des tuyaux, des buses, des branches, des échelles, des équipements de fabrication de mousse, des appareils respiratoires, des équipements de réanimation, des outils de coupe, des dispositifs de communication et d'autres équipements opérationnels pourraient faire partie de la collection.

Ce qui peut sembler être de l'équipement ordinaire aujourd'hui pourrait révéler à quel point la lutte contre les incendies était autrefois différente.

Le musée raconterait également une histoire beaucoup plus personnelle : celle des hommes et des femmes derrière l'équipement.

Des photos, des uniformes, des récompenses, des dossiers historiques et des récits personnels de membres du personnel en service et retraités pourraient faire revivre l'expérience de générations de pompiers et de sauveteurs. Ce sont des personnes qui ont travaillé dans des conditions difficiles et dangereuses, répondant non seulement aux incendies, mais aussi aux accidents de la route, aux catastrophes naturelles et à d'autres urgences.

Leurs récits aideraient les visiteurs à comprendre que l'histoire du MFRS n'est pas simplement une histoire de machines et de technologie. C'est une histoire de service, de sacrifice, de dévouement et de courage humain.

De l'équipement traditionnel à la technologie de sauvetage moderne

L'évolution du matériel de lutte contre l'incendie reflète la nature changeante des urgences et le développement du Service lui-même.

Le MFRS s'est progressivement adapté aux nouvelles technologies, aux risques émergents et à l'évolution des besoins de la communauté. Des équipements autrefois considérés comme innovants ont été remplacés au fil du temps par des systèmes plus avancés.
Le musée pourrait permettre aux visiteurs de voir cette transformation en un coup d'œil : des équipements manuels et des méthodes traditionnelles de lutte contre l'incendie aux appareils d'incendie modernes, aux outils de sauvetage spécialisés, aux vêtements de protection avancés et aux systèmes de communication.

Pour les jeunes générations en particulier, une telle collection pourrait offrir un aperçu fascinant de la façon dont les pompiers ont travaillé dans le passé et de la façon dont la technologie a transformé leur profession.

Plus qu'un musée

Le MFRS est aujourd'hui un pilier essentiel de la sécurité et de la résilience de Maurice. Sous l'égide du Ministère des collectivités locales, il fonctionne comme un organisme d'intervention tous risques, avec plus de 1 000 agents dans le cadre des pompiers.

Le Service gère 11 casernes de pompiers, ainsi qu'une division de formation, une salle de commande principale, une division des opérations spéciales, une unité d'enquête sur les incendies et une unité de gestion de la flotte et de l'équipement, assurant une couverture incendie et d'urgence dans tout le pays.

Le musée serait donc aussi l'occasion pour le public de mieux comprendre le travail d'un Service qui est souvent le plus visible lors des moments de crise.
À un stade ultérieur, il pourrait devenir une ressource éducative et de sensibilisation pour les écoles, les établissements de formation, les organisations publiques et la communauté au sens large. Les jeunes visiteurs ont pu découvrir l'histoire de la lutte contre les incendies, le rôle des services d'urgence et l'importance de la préparation aux catastrophes et de la réduction des risques.



Donner un avenir au passé

Bon nombre des objets qui pourraient éventuellement trouver une place dans le musée n'ont plus de rôle pratique dans les opérations d'aujourd'hui. Mais leur utilité ne s'arrête pas au moment de leur remplacement.
Une vieille autopompe peut devenir le rappel d'une génération de pompiers. Un uniforme porté peut raconter l'histoire de la personne qui l'a porté. Une vieille photographie peut capturer un moment dans l'évolution du Service. Un équipement peut démontrer à quel point la technologie et les pratiques opérationnelles ont progressé.

L'ensemble de ces objets pourrait créer un registre vivant du MFRS et de sa contribution à la sécurité et au bien-être de la population de Maurice.

Le Musée de l'incendie et du sauvetage allait donc conserver bien plus que de l'équipement. Cela préserverait la mémoire.

Il honorerait ceux qui ont servi avant, aiderait la génération actuelle à comprendre l'héritage dont elle a hérité et inspirerait ceux qui pourraient un jour choisir de servir.

Parce que même si l'équipement change, les progrès technologiques et les urgences évoluent, une chose demeure au cœur du service d'incendie et de sauvetage : l'engagement à protéger les vies, les biens et l'environnement.

Le Tribunal du revenu de Maurice et le Tribunal d'appel du revenu du Lesotho renforcent leur coopération institutionnelle

Une délégation du Tribunal d'appel des recettes fiscales du Lesotho effectue actuellement une visite d'analyse comparative à Maurice afin de mieux comprendre les réformes institutionnelles mises en œuvre dans le domaine du règlement des différends en matière de recettes et d'échanger des données d'expérience et les meilleures pratiques avec les institutions homologues à travers le continent africain.

La visite d'analyse comparative a été l'occasion de mettre en lumière les efforts déployés actuellement par Maurice pour moderniser son cadre de règlement des différends en matière de recettes grâce à une indépendance institutionnelle accrue, des procédures simplifiées, une plus grande efficacité et une meilleure accessibilité pour les contribuables.

Il a en outre souligné qu'il importait de renforcer la coopération et de favoriser le partage des connaissances entre les institutions de règlement des différends en matière de recettes fiscales en Afrique, en vue de promouvoir la bonne gouvernance, de respecter les principes d'équité et d'impartialité et de renforcer la confiance du public dans la justice fiscale.

Dans le cadre de cette visite, la délégation du Lesotho a rencontré des représentants du Tribunal fiscal de Maurice le mercredi 11 novembre 2026 à Port Louis. Elles ont été reçues par le Président par intérim du Tribunal du revenu de Maurice, M. Goolshan Sharma Jorai.

La délégation du Lesotho comprenait le Président du Tribunal d'appel des recettes fiscales, M. Seth Pusetso Macheli ; le Membre associé, l'avocat Vusimuzi Patrick Tsenoli ; et le Greffier, l'avocat Sehleka Tally Sehleka.

Au cours des discussions, M. Jorai a expliqué que, bien que le Tribunal du revenu de Maurice soit devenu opérationnel en janvier 2026, il s'est appuyé sur les fondements institutionnels et l'expérience de ses prédécesseurs, à savoir le Tribunal d'appel en matière fiscale, créé en 1984, et le Comité d'examen des cotisations, créé en 2001.

En outre, il a donné un aperçu des principales réformes introduites en vertu de la Loi de 2025 sur le Tribunal du revenu et des Règles de 2026 du Tribunal du revenu, qui sont conçues pour rationaliser les procédures, réduire au minimum les formalités procédurales et faciliter le règlement rapide et efficace des différends en matière de revenu.

La délégation a également été informée des mesures pratiques adoptées par le Tribunal pour améliorer l'accessibilité et faciliter le processus de règlement des différends. L'importance de l'indépendance et de l'impartialité institutionnelles, en termes d'autorités de perception des recettes et d'institutions chargées de revoir



leurs décisions, a également été soulignée.
En outre, deux questions cruciales ont été examinées, à savoir la sécurité d'occupation des arbitres et la nécessité d'une autonomie budgétaire et financière. Les deux sont reconnues comme des garanties fondamentales pour préserver l'indépendance institutionnelle, renforcer la confiance du public et assurer le fonctionnement efficace des organes de règlement des différends fiscaux.

Le gouvernement accélère la croissance de l'économie bleue et de l'agriculture locale

Le gouvernement poursuit son engagement de diversifier l'économie mauricienne à travers le développement de l'économie bleue et le renforcement de la production agricole locale. Pour soutenir cet objectif, plusieurs projets d'investissement dans l'aquaculture évalués à plus de 2,3 milliards de roupies sont actuellement dans le pipeline.

Le ministre de l'Agro-industrie, de la Sécurité alimentaire, de l'Économie bleue et de la Pêche, Dr Arvin Boolell, a fait cette annonce lors d'une conférence de presse tenue à Port Louis, en présence du ministre adjoint, M. Gilles Fabrice David.

Le ministre a souligné que l'économie bleue contribue actuellement à hauteur d'environ 10 % au produit intérieur brut du pays, avec un potentiel de plus de 20 % dans les années à venir. Dans ce contexte, il a indiqué que le ministère collaborera avec le Conseil de développement économique pour faire progresser plusieurs initiatives d'investissement visant à libérer les ressources marines du pays et à attirer des investissements locaux et étrangers.

En ce qui concerne le développement du secteur de l'aquaculture, le Dr Arvin Boolell a identifié plusieurs projets dont une initiative de développement de l'aquaculture à Baie-du-Cap, menée par des investisseurs britanniques pour un montant d'environ 300 millions de roupies. Le projet se concentrera sur l'élevage de diverses espèces de poissons, dont le bar, la daurade et le tambour rouge. Il a également fait référence au développement de l'aquaculture du concombre de mer, ajoutant que la recherche sera entreprise par le Centre de recherche halieutique d'Albion en collaboration avec le gouvernement australien.

Il a déclaré qu'une autre initiative clé comprenait la construction d'une deuxième installation de transformation du poisson par Albion Fisheries pour un coût estimé à 550 millions de roupies, un projet que le Ministère travaille actuellement avec le Bureau des lois de l'État et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour finaliser.

De plus, le ministre Boolell a annoncé que la Stratégie sur l'économie bleue 2026-2037 est en cours et sera soumise au Cabinet pour examen. La stratégie comprend plus de 85 recommandations qui ont été formulées à la suite d'une série d'ateliers et de consultations avec les parties prenantes concernées.



Pour stimuler la production locale de semences et réduire la dépendance aux importations, le ministre a souligné la nécessité d'optimiser les stations expérimentales existantes. Il a noté que les agriculteurs bénéficieront d'une subvention proposée couvrant jusqu'à 75% des coûts des semences et seront encouragés à participer par le biais de programmes de formation ciblés, d'installations de soutien. En outre, il a souligné l'allocation responsable et transparente des terres agricoles de première qualité pour accroître davantage la production nationale.

Le ministre a réaffirmé l'engagement du gouvernement à soutenir les planteurs de canne à sucre par le biais des programmes existants, qui offrent 85 000 roupies par arpent en aide financière, en semences et en assistance technique. Il a encouragé les agriculteurs à adopter des pratiques agricoles modernes, telles que l'irrigation au goutte-à-goutte, pour stimuler la productivité et optimiser l'utilisation de l'eau.

En ce qui concerne le secteur de l'élevage porcin, le ministre Boolell a révélé qu'il prévoyait recruter un consultant pour évaluer les défis de l'industrie, en soulignant la nécessité de faire appliquer des normes strictes en matière de santé animale et de salubrité tout en assurant les parties prenantes du soutien continu du gouvernement.

Quant au ministre adjoint David, il a fait part de ses préoccupations concernant les cas de mauvais traitements infligés aux animaux et a souligné l'importance d'assurer le bien-être et la protection des animaux. Il a appelé à une plus grande sensibilisation et responsabilité parmi les propriétaires d'animaux et a appelé le public à respecter les dispositions légales pertinentes régissant le bien-être animal.

Trente détenus recevront des certificats après une formation à l'entrepreneuriat à la prison de Petit Verger

Les certificats seront délivrés à 30 détenus après la réussite d'un programme de formation à l'entrepreneuriat. Une cérémonie qui se tiendra à la prison de Petit Verger verra la participation du ministre de l'Industrie, des PME et des coopératives, M. Sayed Muhammad Aadil Ameer Meea.

Le programme de formation mené par SME Mauritius s'inscrit dans le cadre de ses efforts continus pour promouvoir l'entrepreneuriat et le développement des compétences dans différents segments de la société. L'initiative a fourni aux détenus l'occasion d'acquérir des connaissances pratiques, de développer des compétences entrepreneuriales et d'explorer le travail indépendant comme une voie possible vers leur réintégration dans la société.

Au cours des 12 sessions de formation menées par des dirigeants de PME Maurice, les participants ont été initiés aux principes fondamentaux de l'entrepreneuriat et du développement des entreprises. Les sessions ont porté sur divers sujets, notamment le marketing, l'établissement des coûts, la communication, les installations disponibles et les différentes étapes du démarrage d'une entreprise.

Grâce à des activités pratiques et des discussions interactives, les participants ont été encouragés à développer une pensée créative, à identifier des opportunités commerciales et à explorer des idées commerciales potentielles. Chaque participant était également tenu de soumettre une idée d'entreprise par la préparation d'un plan d'affaires.

L'initiative vise à doter les détenus de connaissances et de compétences utiles qui pourraient les aider à renforcer leur confiance, à développer un sens des responsabilités et à se préparer à des opportunités économiques à leur retour dans la communauté.

Par le biais de ces programmes, SME Mauritius cherche à rendre les possibilités de développement de l'entrepreneuriat accessibles aux individus de tous horizons, tout en favorisant une culture entrepreneuriale et en encourageant la création d'entreprises et le travail indépendant à Maurice.

Hantavirus

Les enseignements d'une enquête de chercheurs internationaux

Plusieurs mois après le foyer épidémique sur le navire MV Hondius, à l'origine d'une alerte sanitaire mondiale au printemps, une étude internationale affine jeudi les connaissances au sujet d'un hantavirus qui n'a pas muté pour devenir plus transmissible et dont la propagation est restée limitée.

"Ce qui est inédit, c'est la combinaison du contexte de transmission avec la dispersion internationale de personnes exposées, qui a nécessité une coordination internationale d'enquêtes épidémiologiques et génomiques", expose à l'AFP Virginie Sauvage, responsable du Centre français de référence des hantavirus à l'Institut Pasteur, l'une des scientifiques ayant mené ce travail paru dans la revue Science.
Au total, l'épisode d'hantavirus né sur le navire néerlandais en avril a été associé à 13 cas, dont trois mortels. Il a été déclaré formellement clos début juillet par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), aucun cas n'ayant été recensé depuis fin mai.
Pour mieux le comprendre, des institutions de sept pays ont travaillé ensemble, en collaboration avec leurs collègues chiliens et argentins, notamment pour séquencer le génome du virus à partir d'échantillons de dix passagers et membres d'équipage.
Après avoir établi une sorte de carte d'identité moléculaire, les chercheurs ont conclu qu'ils avaient affaire à un hantavirus très proche de souches Andes circulant dans la zone d'endémie au Chili et en Argentine.

Faible diversité génétique

En comparant les séquences génétiques de différents malades, ils ont également pu étudier d'éventuelles mutations, explorer les liens entre les cas et le scénario de transmissions à bord du navire.

La validation croisée des données a permis d'écarter huit mutations génétiques apparentes, en réalité dues à des facteurs techniques, soulignant l'importance d'un tel contrôle. Au final, les génomes viraux analysés ont une très faible diversité génétique.

Tout cela conforte l'hypothèse d'un évènement unique de saut d'espèce du virus Andes depuis son réservoir animal vers le cas humain originel, puis d'une transmission interhumaine très limitée sur le bateau, concluent les scientifiques. Aucune mutation connue pour être associée à une transmissibilité ou une virulences accrues du hantavirus Andes n'ont été retrouvées.
"Une seule mutation caractéristique de ce cluster a été retrouvée, mais son impact potentiel est à ce jour inconnu", selon Sarah Temmam, responsable du Pôle de Génotypage des Pathogènes de la cellule d'intervention biologique d'urgence à Pasteur.
Si les données génétiques permettent de rattacher le virus à un lignage connu, elles ne dévoilent pas précisément comment a été contaminé le "patient zéro". "Des incertitudes demeurent sur le lieu et la date" et "sur le mode de transmission environnementale du virus", ont résumé Virginie Sauvage et Sarah Temmamm.
Les auteurs préconisent désormais un séquençage plus étendu de l'hantavirus Andes chez les humains infectés et rongeurs hôtes, surtout dans les zones d'Argentine et du Chili fréquentées par les premiers contaminés avant leur embarquement.

"Menace pour tous"

Des analyses complémentaires sur les anciens passagers et membres d'équipage seraient aussi nécessaires, selon eux, pour comprendre plus précisément la transmission sur le MV Hondius, mieux évaluer la létalité et la virulence de la souche présente.
vDans tous les cas, souligne Virginie Sauvage, "le virus Andes ne présente pas, à ce jour, un potentiel pandémique comparable à celui du SARS-CoV-2", à l'origine du Covid-19, car il ne "possède pas les mêmes caractéristiques de transmission aéroportée efficace, permettant une diffusion interhumaine rapide et à grande échelle".
Au-delà, l'enquête met en évidence l'apport du séquençage génomique pour enrichir les connaissances sur les virus, notamment d'origine animale.

LEGAL NOTICE
IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS
(Before the Family Division)

In the matter of:

Vishal LUCHUN
of Mega Lane, Royal Road, Bois Cheri
PETITIONER (H)

v/s

Madhu
RESPONDENT (W)

NOTICE TO ATTEND COURT

In compliance with an order made on the 22/09/2026 by His Lordship, the Honourable, Mr. R. SEEBALUCK, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.
TAKE NOTICE you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that the matter is coming for **MENTION on Tuesday the 23rd February 2027 at 13.00 hrs**, **before the Supreme Court House (Family Division), situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.**

NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear of the above Court on the aforesaid date and hour to show cause if any as to why the order prayed for, should not be made by the Court.
WARNING YOU, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 10th day of November 2026.
Me. Koolvesh Kumar DAWOKY
of Suite 505, 04th Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
Attorney for the Petitioner instructing Me. Yashraj BHUDOYE of Counsel.

CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that **Ms. Léa Naomi Chloé LA RHUBARBE,** electing her legal domicile in the office of **Me. Emily LAM CHIOU YEE, Attorney at Law** of 702, Chancery House, Lislet Geoffroy St, Port Louis, has applied to the Honourable Attorney General for leave to change her surname **LA RHUBARBE** into that of **THOMAS**, so that in the future, she shall bear the names and surname of **Léa Naomi Chloé THOMAS.**

Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of **28 days** as from date of publication of the said notice in the papers.

Dated this 12th day of November 2026.
Ms. Léa Naomi Chloé LA RHUBARBE
Applicant

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that I, Lan Sem Hing Cheong Wah will apply to the District Council of Pamplemousses for a Building and Land Use Permit for a proposed commercial and residential building at Mon Choisy – Cap Malheureux Road B 13, in Pointe aux Cannoniers.
Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above- named Council within 15 days from date of this publication.
Date: 16.11.2026

LEGAL NOTICE
IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS
(Before the Family Division)

In the matter of:

Roshni GEORGE (born SOMRAH)
PETITIONER (W)

v/s

Shaji Vadakkal GEORGE
RESPONDENT (H)

NOTICE TO ATTEND COURT

In compliance with an order made on the 29/09/2026 by His Lordship, the Honourable, R. SEEBALUCK, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.
TAKE NOTICE you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that the matter is coming for **PRESENTATION ANEW on Tuesday the 26th January 2027 at 09.30 hrs**, **before the Supreme Court House (Family Division), situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.**
NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear of the above Court on the aforesaid date and hour to show cause if any as to why the order prayed for, should not be made by the Court.
WARNING YOU, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 10th day of November 2026.
Me. Rushika KUNNIAH
of Suite 505, 04th Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
Attorney for the Petitioner instructing Me. Vyas ADHEEN of Counsel.

LEGAL NOTICE
NOTICE UNDER ARTICLE 1398 OF THE CIVIL CODE

Notice is hereby given that in virtue of a deed drawn up by and before Me. R. C. DHOORAH Notary Public, dated the 04/08/2026 and duly registered in Reg. A202608/000079, and homologated by His Lordship, the Honourable R. SEEBALUCK, Judge of the Supreme Court (Family Division) on the 23rd October 2026, **Mr Maheswar CHUTTUR and Devika CHUTTUR (born GOOMANY), the lawful wife of Maheswar CHUTTUR,** who were married on the 28th January 2019, under the Legal System of Separation of Goods, have changed their matrimonial regime so that in future, they may be governed by the provisions of the "Legal System of Community of Goods" conformably with Article 1400 to 1474 of the Code Napoleon.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 06th day of November 2026.
Me. M. I. DAUHOO
Attorney for Mr & Mrs Maheswar CHUTTUR.

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that I, Mr & Mrs Mooneswar Mahadeb represented by Benchmark Consulting Engineers Ltd will apply to the Municipal Council of Quatre Bornes for a Building and Land Use Permit for Conversion of existing building at Ground, First and Second Floor into Employee Lodging Accommodation (Dormitory) at Avenue Des Colombes, Sodnac Quatre Bornes
Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days from date of this publication.
Date: 16.11.2026

LEGAL NOTICE
IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS
(Before the Family Division)

In the matter of:

Vidya GOOROOVADOO
of 73, Route Nicolay, Sainte Croix, Port Louis.

PETITIONER (H)

v/s

Farzanah Bibi GOOROOVADOO (born GOPAUL)
RESPONDENT (W)

NOTICE OF TRIAL

In compliance with an order made on the 29/07/2026 by His Lordship, the Honourable, Mr. N. F. OH SAN-BELLEPEAU, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.
TAKE NOTICE you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that the matter has now been fixed for **MERITS on Wednesday the 20th day of January 2027 at 10.00 hrs**, **before the Supreme Court House (Family Division), situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.**
NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear of the above Court on the aforesaid date and hour to show cause if any as to why the order prayed for, should not be made by the Court.
WARNING YOU, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 12th day of November 2026.
Me. P. NATHOO
Of No. 10, Georges Guibert Street, Port Louis.
Attorney for the Petitioner.

Bangladesh

Les fédérations textiles menacent de fermer les usines pour une durée indéterminée

Les fédérations textiles du Bangladesh ont menacé samedi de fermer indéfiniment les usines visées par des actes de vandalisme durant les manifestations en cours pour les salaires, alors que les salariés organisaient de nouveaux rassemblements dans les principaux pôles de production du pays.

Les manifestants exigent une augmentation de 140 % de leur salaire minimum mensuel, de 12.500 takas en moyenne aujourd'hui (88 euros) à 33.000 takas (232 euros), pour compenser la hausse du coût de la vie.

Deuxième exportateur mondial de vêtements, le Bangladesh emploie 4 millions d'ouvriers dans quelque 4.000 usines textiles, qui assurent plus de 80 % de ses revenus en devises étrangères en produisant T-shirts, jeans ou pulls pour les grandes enseignes de distribution en Europe et aux États-Unis.

Les deux principales fédérations patronales, l'association des fabricants et exportateurs de bonneterie du Bangladesh (BKMEA) et l'Association des producteurs et exportateurs de textile du Bangladesh (BGMEA), ont également averti samedi qu'elles se retireraient des négociations salariales en cours si les troubles se poursuivent.

"Les usines de confection qui n'ont pas pu poursuivre leur production en raison des troubles en cours resteront fermées indéfiniment à partir de demain conformément à la législation du travail du Bangladesh", a déclaré le président de la BGMEA, Mahmud Hasan Babu, lors d'une conférence de presse à Dacca.

La disposition "pas de travail, pas de salaire" du code du travail bangladais permet aux propriétaires d'usines de suspendre leurs activités sans verser de rémunération aux travailleurs.

"La décision a été difficile à prendre, mais elle a été adoptée dans des circonstances inévitables", a déclaré M. Babu.

Au total, 147 usines demeuraient fermées samedi à Savar, Ashulia et Gazipur — les principaux pôles de fabrication de vêtements du pays. Plus de 4.500 usines sont enregistrées auprès d'organisations professionnelles comme la BGMEA.

Les deux fédérations se sont également demandé si elles devaient continuer à participer aux discussions sur une nouvelle grille salariale tant que les usines restaient exposées à des perturbations.

La semaine dernière, un comité réunissant à l'initiative du gouvernement représentant des salariés et patrons s'est accordé sur une hausse, dont le montant est en cours de négociation, applicable en janvier.

"La BGMEA et la BKMEA ont remis en cause la pertinence de continuer à participer aux négociations du conseil des salaires sans aucune garantie que les usines seront protégées", a déclaré M. Babu.

Si la situation perdure, nous devrons reconsidérer notre position", a déclaré M. Babu, en référence au prochain cycle de discussions prévu lundi.

Les travailleurs ont organisé de nouvelles manifestations à Gazipur samedi, bloquant la circulation pendant plus d'une heure avant d'être dispersés par les forces de l'ordre.

Des dizaines d'usines sont restées fermées à Ashulia, leurs responsables ayant affiché des avis annonçant des fermetures pour une durée indéterminée.

Microsoft annonce le rétablissement complet de ses services après la panne mondiale

Un incident survenu sur les logiciels du géant de l'informatique ont paralysé pendant plus de 24 heures les communications en ligne de nombreux organisations et particuliers dans le monde.

La panne mondiale qui a affecté les logiciels de Microsoft est terminée, a annoncé le géant de la tech, samedi 14 novembre. "Nous avons mené à bien les mesures nécessaires pour résoudre la cause de l'incident et avons rétabli le service pour les clients et les régions encore affectés", a écrit l'entreprise sur X dans la matinée.

Messagerie Outlook, plateforme de communication Teams ou assistant d'intelligence artificielle Copilot... Depuis jeudi, de nombreux services de Microsoft étaient indisponibles dans plus de 70 pays.

De très nombreux utilisateurs et organisations à travers le monde ont été touchés. Dès vendredi soir, le développeur de logiciels avait annoncé une "large reprise" de ses services, ajoutant que les perturbations étaient liées à "un problème technique et non pas à une cyberattaque ou à l'IA". Les dysfonctionnements ont débuté en raison d'une "charge élevée" sur les infrastructures du groupe, avait-il précisé.

La panne a touché aussi bien des particuliers que des entreprises qui utilisent ces outils au quotidien. Pendant la panne, les utilisateurs ont signalé des problèmes de connexion et des difficultés pour accéder à leurs comptes. Microsoft continue de travailler pour rétablir complètement ses services. À ce jour, rien n'indique que la panne ait été causée par une activité malveillante, selon l'entreprise.

L'ampleur de l'impact souligne à quel point la dépendance envers une seule entreprise et sa suite de services peut être paralysante lors d'une telle panne, ont estimé des experts et des responsables.

Les gouvernements et institutions d'Europe occidentale s'emploient depuis plusieurs années à réduire leur dépendance vis-à-vis des services fournis par quelques grandes entreprises technologiques américaines, dans le cadre de leur quête continue de "souveraineté numérique".

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 25th day of February, 2027 at 1.30 p.m** shall take place before the Master's Court, Master & Registrar, Supreme Court, situate at Courtroom No.23, 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port-Louis, the SALE BY LEVY of:- **DESCRIPTION OF PROPERTY: DESIGNATION: PROPERTY CHARGED:** Une portion de terrain, étant la première portion **(Lot No 1),** d'une contenance de **six perches et quart**, située au quartier de Moka lieudit Les Pailles. Ledit terrain a été trouvée être d'une contenance de **deux cent soixante trois et quatre vingt centièmes de mètres carrés (263.80m²)** d'après un rapport de conversion dressé par M. L M Dumazel en date du 25/03/1991, et bornée d'après un rapport dressé par Monsieur Mooslim Chamroo, arpenteur juré, en date du 09/04/1981, enregistré au Reg L S 21 No 9169, comme suit :- Du premier côté, par le terrain de M. Mamode Makunkhan, un chemin de sortie de dix pieds ou trois mètres et cinq centimètres (3.05m) de large, existant entre, pris entièrement sur cette portion de terrain, sur onze mètres et soixante et onze centimètres (11.71m) ou trente huit pieds cinq pouces. Du deuxième côté, par le terrain des héritiers Antoine Dursoniah, sur vingt trois mètres et un centimètre (23.01m) ou soixante quinze pieds six pouces. Du troisième côté, par l'emplacement de l'usine Jack Taylor, sur onze mètres et cinquante trois centimètres (11.53m) ou trente sept pieds dix pouces. Du quatrième côté, par le lot No.2, sur vingt deux mètres et quatre vingt dix neuf centimètres (22.99m) ou soixante quinze pieds cinq pouces. Les mesures sont en mètres avec équivalents en pieds anglais. Together with all that exists thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever, and the whole as morefully described in deed transcribed in TV1544/33 and PIN No. 1810030131 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. The said portion of land is waste. **The said sale is prosecuted at the request of DEVELOPMENT BANK OF MAURITIUS LTD against Mr. Sylvain Roger Dursoniah, residing at Anne Marie Lane, Chateauneuf Street, Pailles Road, Pailles.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations,
Dated at Port-Louis, this 10th day of November, 2026.

Me. R. BUCKTOWONSING SA
Orison Legal
Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

LEGAL NOTICE
IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS
(Before the Family Division)

In the matter of:

Dolesh BONOMAULLY
PETITIONER (H)

v/s

Ourvashi BONOMAULLY (born SOODUN)
RESPONDENT (W)

NOTICE TO ATTEND COURT

In compliance with an order made on the 29/07/2026 by His Lordship, the Honourable, Mr. N. F. OH SAN-BELLEPEAU, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication.

TAKE NOTICE you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that the matter is coming for **PRESENTATION on Tuesday the 09th February 2027 at 09.30 hrs**, **before the Supreme Court House (Family Division), situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.**

NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear of the above Court on the aforesaid date and hour to show cause if any as to why the order prayed for, should not be made by the Court.

WARNING YOU, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 10th day of November 2026.

Me. Koolvesh Kumar DAWOKY
of Suite 505, 04th Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
Attorney for the Petitioner instructing Me. Kosika SIRKISSOON of Counsel.

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that **HUSTLE HUB LTD** will apply to the City Council of **PORT LOUIS** for a Building and Land Use Permit for a proposed CONVERSATION OF AN EXISTING BUILDING AT GROUND FLOOR TO OPERATE AS:

1. VICTUALLER, SELLING COOKED FOOD ON AND OFF PREMISES.
2. RETAIL SALE OF HARDWARE IN STORES N.E.C (NOT HAVING THE RIGHT TO SELL CIMENT, IRON AND STEEL BARS)

At 79, SIR ABDOOL RAZACK MOHAMMED STREET, PLAINE VERTE, PORT LOUIS.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 16.11.26

NOTICE FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that I, **MR COWALPARSAD DHARAMJAY** will apply to the District Council of **Riviere du Rempart** for a Building and Land Use Permit for a propsed **Construction of a Building for Commercial Activities at Ground Floor and Residential Apartments at First, Second and Third Floors at Swami Dayanand Street, Grand Baie**

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named council within 15 days as from the date of this publication.

DATE:16/11/26

Ligue des Nations

Tchèque 0 Espagne 0

l'Espagne bat la République Tchèque et poursuit son sans-faute

L'Espagne a assuré l'essentiel à Prague. Opposés à une République tchèque particulièrement accrocheuse, les hommes de Luis de la Fuente se sont imposés (2-0) au terme d'une rencontre plus disputée que ne le laisse penser le score final. Longtemps freinée par l'organisation adverse, la Roja a finalement trouvé la faille grâce à Álex Baena, avant de profiter de l'expulsion de Ladislav Krejčí pour sécuriser son succès dans les dernières minutes. Une victoire précieuse qui lui permet de conserver son fauteuil de leader avant le choc décisif contre l'Angleterre.

Baena débloque la rencontre, les Tchèques résistent L'Espagne a rapidement pris le contrôle du ballon, mais s'est heurtée à une équipe tchèque bien organisée, décidée à fermer les espaces et à limiter les possibilités dans sa surface. Malgré plusieurs tentatives, notamment par Ferran Torres et Dean Huijsen, les visiteurs ont longtemps manqué de précision dans le dernier geste. Il a finalement fallu attendre la 39e minute pour voir Álex Baena transformer un penalty, accordé après intervention de la VAR pour une main de Lukáš Ambros dans la surface. Les hommes de De la Fuente ont même frôlé le break avant la pause, mais la tentative de Fabián Ruiz a heurté le poteau.

La République tchèque n'a toutefois pas renoncé après le retour des vestiaires. Les locaux ont même cru pouvoir revenir dans la partie lorsque Yeremy Pino a inscrit un deuxième but espagnol, dès la 47e minute, mais sa réalisation a été annulée pour une position de hors-jeu. Cette décision a redonné de l'espoir aux hommes de Santi Denia, qui ont alors multiplié les offensives, notamment sur coups de pied arrêtés. Adam Hložek a notamment trouvé la barre transversale à la 67e minute, faisant passer un sérieux frisson dans le camp espagnol.

Pubill scelle le succès après l'expulsion de Krejčí

Alors que les Tchèques poussaient pour égaliser, leur capitaine Ladislav Krejčí a été expulsé à la 72e minute, après intervention de la VAR. Initialement averti, le défenseur a finalement reçu un carton rouge pour avoir annihilé une occasion manifeste de but sur Roberto Fernández. En supériorité numérique, l'Espagne a pu reprendre la maîtrise des opérations et gérer les dernières minutes avec davantage de sérénité.

Il a néanmoins fallu attendre le temps additionnel pour voir la Roja définitivement à l'abri. Entré en jeu à la 76e minute, Marc Pubill a inscrit le deuxième but espagnol à la 90e+6, mettant fin aux derniers espoirs tchèques. Avec cette réalisation tardive, les visiteurs ont transformé une victoire longtemps indécise en succès plus confortable au tableau d'affichage.

Grâce à ce cinquième succès en autant de journées, l'Espagne porte son total à 15 points et conserve trois longueurs d'avance sur l'Angleterre dans le groupe A3. Déjà qualifiée pour les quarts de finale, la Roja abordera désormais son dernier rendez-vous face aux Three Lions, dimanche, avec la première place en ligne de mire. La République tchèque, de son côté, reste sans le moindre point après cinq rencontres.

Arménie 1 Chypre 1

Le match Arménie-Chypre s'est soldé par un match nul



Le match Arménie-Chypre, avant-dernier de la phase de groupes du groupe C2 de la Ligue des Nations de l'UEFA, s'est soldé par un match nul.

Le 12 novembre, l'équipe nationale arménienne recevait l'équipe chypriote au stade républicain Vazgen Sargsyan d'Erevan pour le match aller-retour du groupe C2 de la Ligue des Nations de l'UEFA. La rencontre s'est terminée sur un score de 1-1.

En début de première mi-temps, l'équipe arménienne a ouvert le score, mais le but a été refusé pour une infraction constatée lors de l'action précédente. Peu après, à la 10e minute, l'attaquant de Pyunik Erevan, Yasonas Pikis, qui fêtait sa première sélection en équipe nationale chypriote, a débloqué le score. Ce fut le seul but de la première période.

En seconde période, à la 59e minute, Artur Gharibyan égalisa de la tête sur une passe d'Artur Serobyan. Peu après, Gharibyan récidiva, mais fut cette fois hors-jeu.

Aucun autre but ne fut marqué et la rencontre se termina sur un score de 1-1. Avant le dernier match de la journée, l'équipe nationale arménienne compte 5 points et occupe la troisième place du classement. L'équipe nationale chypriote est deuxième avec 8 points, tandis que le Monténégro domine le classement avec 10 points.

Les équipes nationales d'Arménie, de Lettonie, du Monténégro et de Chypre composent le Groupe 2.

Turquie 1 Belgique 2

La Belgique de Godts s'impose en Turquie



Grâce à des buts de Kevin De Bruyne (27e) et Charles De Ketelaere (30e), la Belgique s'est imposée en Turquie (1-2) jeudi soir pour le compte de la cinquième journée de la Ligue des nations 2026. Les Diables rouges reviennent ainsi à un point de la France, français, battue dans la soirée en Italie (3-1).

La Turquie, défaite lors des quatre premières journées et déjà éliminée dans le groupe 1, se présentait devant son public pour les débuts de son nouvel entraîneur Sergen Yalçin, désigné mi-octobre après le limogeage de l'Italien Vincenzo Montella.

Plutôt à l'aise dans l'entrejeu mais imprécise au-delà des 30 mètres, elle a ouvert la marque à la 20e minute d'un coup franc imparable d'Arda Güler, la pépite du Real Madrid. Mais les Turcs n'ont pas profité longtemps de leur avantage. Trahis par une défense toujours aussi fébrile, souvent mal placée, ils laissaient Kevin de Bruyne égaliser seul au point de pénalty (27e) après une incursion à gauche de Jérémy Doku.

Avant de céder à nouveau trois minutes plus tard sur une réalisation de l'avant-centre belge, Charles de Ketelaere. En seconde période, les débats sont restés équilibrés, la Belgique échouant à enfoncer le clou et laissant ses adversaires y croire jusqu'au bout. En vain.

Ligue des Nations

Angleterre 2 Croatie 1

Rogers livre, Kane le règle à Wembley

L'Angleterre a battu la Croatie 2-1 à Wembley dans la Ligue A, le Groupe 3 de la Ligue des Nations de l'UEFA, un résultat façonné par une finition tranchante et un avantage xG élevé. Morgan Rogers a ouvert le score avant que Petar Sučić ne tire brièvement au niveau de la Croatie, et la pénalité froide de Harry Kane a rétabli l'avance. Le flux a changé, mais la qualité du hasard et le contrôle de l'Angleterre sur les zones clés ont fait la différence.

Le plan de la première moitié de l'Angleterre était simple et efficace : entrer dans la boîte tôt et souvent. Ils menaient la possession de 53 % à 47 %, tiraient huit coups à cinq et créaient la seule grande chance de la moitié. Bien que la Croatie ait tiré davantage sur la cible avant la pause (2 à 1), les chances de l'Angleterre étaient mieux placées. Le vainqueur de l'essai de l'œil est arrivé à 24 minutes lorsque Jude Bellingham a glissé une balle dans Rogers, dont la fin était clinique. L'Angleterre a produit six tirs à l'intérieur de la boîte pour les deux tirs croates avant la mi-temps, soulignant le contrôle territorial. Les longues balles étaient également vives, l'Angleterre achevant 16 sur 20 contre 10 sur 23 pour la Croatie. Crosses a raconté une histoire similaire, l'Angleterre complétant 3 sur 9 alors que la Croatie était 0 sur 9. Avec 12 effacements de la ligne arrière de l'Angleterre et deux arrêts de Jordan Pickford, l'avance de 1-0 a reflété l'équilibre du jeu.

Le problème de la Croatie avant l'intervalle transformait le territoire en menace. Ils étaient assez rangés dans leur accumulation mais ont rarement percé l'Angleterre dans le dernier tiers. Les défenseurs de l'Angleterre ont bien géré les moments aériens et ont bien canalisé les tirs dans des zones moins dangereuses. Le nombre d'erreurs était modeste, mais l'utilisation intelligente des redémarrages en Angleterre a permis de réinitialiser les moments de pression. Même lorsque la Croatie s'est installée sur le ballon, les finalistes britanniques ont fait équipe 27-27 en demie, ce qui en dit long sur la structure des hôtes. La connexion Bellingham-Rogers était le modèle le plus clair et resterait pertinent, même si le jeu devenait plus décapant plus tard.

La Croatie réagit, puis la sanction la retourne

La seconde période a commencé avec le meilleur sort de la Croatie, et elle a payé d'une pièce fixe. À 59 minutes, Petar Sučić a frappé un égaliseur d'un coin, un look de haute qualité qui a porté une xG de 0,5661 et xG sur la cible de 0,9459. L'Angleterre a répondu presque immédiatement. La faute d'Ivan Smolčić a reçu un carton jaune à 63 minutes, et Harry Kane a enterré la sanction à 64 minutes avec un xG de 0,7884. Cette conversion a rétabli l'avance de l'Angleterre et a redonné l'élan aux hôtes.

Les chiffres de la moitié reflètent les sautes d'humeur. L'Angleterre a dominé 1,59 à



1,00 xG au deuxième semestre et a égalé la Croatie à trois tirs sur la cible à trois. Les duels se sont déplacés à 55% en Angleterre, tandis que les deux parties se sont partagées les antennes 50-50. Le banc croate a tenté de changer la donne, en introduisant l'expérience et la présence ciblée, mais le produit final a vacillé. Ante Budimir a enregistré deux grandes chances manquées et trois tirs au total, dont un sur la cible, alors que la défense de l'Angleterre au banc de pénalités se stabilisait. Les Corners ont terminé au niveau 4-4 en demie, mais les dégagements de l'Angleterre se sont accumulés à 12 contre quatre pour la Croatie, un instantané de la gestion de fin de partie. La différence décisive a été que l'Angleterre a marqué l'une de ses deux grandes chances après la pause tandis que la Croatie a converti l'une des trois.

Sur 90 ans et plus, le tableau de bord s'est aligné sur les données sous-jacentes. L'Angleterre a mené les buts attendus de 2,67 à 1,21 et a dépassé la Croatie de 15 à 13. Curieusement, la Croatie a mis plus sur la cible, cinq contre les quatre de l'Angleterre, ce qui a rendu les quatre arrêts de Pickford précieux.

L'Angleterre, en revanche, n'a cessé de produire des looks de meilleure qualité, avec 12 plans dans la boîte contre 10 pour la Croatie. Les touches dans la zone de l'adversaire ont penché sur la voie de l'Angleterre 35 à 23, ce qui laisse supposer des entrées répétées et de meilleures formes de corps dans les positions avancées. De grandes chances étaient même à trois, mais l'Angleterre a marqué deux des leurs contre celui de la Croatie.

Italie 3 France 1

Première défaite des Bleus de Zidane contre l'Italie

Une soirée à oublier. Privée de nombreux cadres, dont son capitaine Kylian Mbappé, l'équipe de France a été battue par l'Italie (3-1) ce jeudi 12 novembre à Milan ; c'est la première défaite tricolore depuis la nomination de Zinédine Zidane au poste de sélectionneur.

Un beau visage en première période

La soirée avait pourtant bien commencé pour les joueurs de Zinédine Zidane, qui ont tout de suite mis en place leur pressing étouffant. Et cela a rapidement payé. Michael Olise a parfaitement exploité une grossière erreur de relance de Gianluigi Donnarumma pour ouvrir le score en faveur des visiteurs (0-1, 10').

Dominateurs, les Bleus se sont ensuite fait surprendre pendant un temps fort. En difficulté défensivement dans son couloir droit, Malo Gusto a perdu son duel face au très remuant Nicolo Cambiaghi, qui a délivré un centre parfait pour Pio Esposito (1-1, 26'). Après avoir buté un peu plus tôt sur le portier italien, Bradley Barcola a ensuite trouvé le poteau sur une action collective tricolore joliment amenée (35').

Une fragilité défensive au retour des vestiaires

Provisoirement qualifiés pour la phase finale de la Ligue des nations à la pause, les doubles champions du monde ne sont pas passés loin de reprendre l'avantage, mais Rayan Cherki a, lui aussi, heurté le montant italien après une belle parade de Gianluigi Donnarumma (52'). Et si Nicolo Cambiaghi n'a pas marqué sur l'action suivante, le match a tourné à ce moment-là en faveur de la Nazionale.

Mis au supplice par l'attaquant de Bologne, Malo Gusto a concédé un penalty ; dont n'a pas profité Sebastiano Esposito, expédiant le ballon dans les tribunes de San Siro (60'). Mais c'est encore du côté droit de la défense



française qu'est venu le deuxième but italien, avec un centre rasant de Federico Dimarco repris par Davide Frattesi (2-1, 63'). Et Mike Maignan s'est incliné une troisième fois sur un penalty transformé cette fois-ci par Pio Esposito, qui s'est offert un doublé, à la suite d'une faute de Dayot Upamecano (3-1, 75').

Le large coaching de Zinédine Zidane, et notamment l'entrée des trois novices Éli Junior Kroupi, Senny Mayulu et Saël Kumbedi, n'a ensuite rien changé. "Il y a eu des choses un petit peu plus compliquées, notamment dans les duels. Mais ça fait partie de l'apprentissage et des choses où l'on doit s'améliorer", a reconnu, au micro de TF1, le sélectionneur français après le coup de sifflet final.

Avec 10 points, l'équipe de France se fait doubler au classement par l'Italie (10 points également mais une meilleure différence de buts), et ne compte qu'une petite unité d'avance sur la Belgique avant la dernière journée de la phase de groupes de la Ligue des nations. Pour rejoindre les quarts, les Bleus se faciliteront la tâche en ne perdant pas contre la Turquie dimanche soir (à 20h45, sur TF1, TF1+ et TF1info) tandis que la première place du groupe A dépendra du résultat de la Squadra Azzurra, qui se déplace à Bruxelles.